



## Licenciement suite arrêt maladie

Par **sarahguilbert**, le **03/01/2025** à **09:58**

Bonjour,

Je suis en arrêt maladie depuis plusieurs mois et mon employeur m'a récemment envoyé une lettre de [licenciement pour inaptitude](#). Je suis surpris car mon médecin ne m'a pas encore déclaré apte ou inapte à reprendre mon poste. Mon employeur a-t-il le droit de me licencier dans cette situation ? Quelles sont les démarches que je peux entreprendre pour contester cette décision si elle est injustifiée ? Merci de vos conseils.

Par **Cousinnestor**, le **03/01/2025** à **20:00**

Hello !

Vous dites que "votre médecin ne vous a pas encore déclaré apte ou inapte à reprendre votre poste". Parlez-vous de votre médecin traitant ou du médecin du travail ?

A+